



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Plougastel-Daoulas

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. par les Frères des Ecoles chrétiennes
Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. Cinq

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. Deux cents

Et combien de pensionnaires ?

R. quarante

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à M^r le Curé

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par la rétribution scolaire et

par la pension.

Paroisse de Plougastel-Daoulas

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. par les Dames de St Jeanmar
Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. 4

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 105

Et combien de pensionnaires ?

R. 25

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à la Congrégation
Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par la rétribution scolaire
et par la pension.

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. Non

Si non, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. au mois de Juillet de cette année.

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Oui

Quel en est le nombre ?

R. 4

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. à la Providence de Crèven

Veuillez bien, M , répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper & de Léon.